ASSOCIATION
DES COMPAGNIES
DE THÉÂTRE

Assemblée générale annuelle 2025

Le 28 octobre 2025, de 10h à 12h

Lien visioconférence :
https://us02web.zoom.us/j/85043539664?pwd=rrUSwF34NbBlKl4M4vG4bMfdtEyrsm.1

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du Procès-verbal du 30 octobre 2024
5. Rapports de la présidence et de l'équipe
6. Présentation des états financiers 2024-2025
7. Nomination d'un vérificateur
8. Adoption de la Mise à jour des règlements généraux : Liste des modifications proposées
9. Enjeux et projets à venir en 2025-2026
10. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection
11. Élections au conseil d'administration
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée

** Pour avoir droit de vote, il faut être membre en règle au plus tard le jour de l'assemblée. C'est-à-dire, avoir renouvelé son adhésion et avoir acquitté les frais associés. Chaque compagnie n'a droit qu'à un seul vote.*